Gestionnaire
du Réseau de Transport d'Electricité

CR Réunion de la Commission de Fonctionnement des Interconnexions (CFAI)– 11 mai 2007

Lieu : Paris-La Défense

Participants :

- **EDF:**
Olivier Pleuvry
- **EDF Trading:**
Vincent Basle
Cedric Le Tallec
- **Electrabel:**
Mathieu Ablard
- **Iberdrola:**
Juan Rios
- **Morgan Stanley**:
Brieuc Raskin
- **Endesa Trading**
Milagros Ferreiro

RTE :

Jean-Gabriel Valentin
Cécile Viaud
Sandrine Lecas
Nathalie de Lacroix-Vaubois
Jean Pompée
Juan Perez
Sabine Bourdon
Khalid Abdallaoui
Bruno Vintenat

Ordre du jour :

1) Approbation du Compte Rendu de la dernière réunion et retour sur les consultations à la suite de la CFAI du 02/02/2007
2) Points sur les incidents enchères
3) Espagne : échange sur le papier EFET et point sur le marché secondaire
4) Evolution de la gestion des contreparties et mise en place du format ESS
5) Point sur l'action des Régulateurs
6) IFA
7) REX du marché secondaire sur FR-DE et DE-FR
8) Divers

Compte-rendu :

1°) Approbation du Compte Rendu et retour sur les consultations RTE à la suite de la CFAI du 02/02/2007

Le compte rendu est approuvé sous réserves de deux modifications dans le 5°) Question des utilisateurs. Ce compte rendu sera amendé et ensuite publié sur le site de RTE.

La consultation de RTE portait d'une part sur le UIOSI et d'autre part sur le maintien d'une procédure d'enchère explicite sur IFB en cas d'incident (fall back procedure).

L'ensemble des utilisateurs rappelle que l'EFET s'est très clairement prononcé pour l'existence d'un marché secondaire de capacité pour les enchères MT et du UIOSI en J-1 plutôt qu'un mécanisme de Full transfer.
Sur le deuxième point les utilisateurs soulignent qu'il n'existe pas de mécanisme infra-journalier entre la Belgique et les Pays Bas d'une part et que d'autre part l'allocation au pro-rata prévue dans les mécanismes infra-journaliers IFB ne leur semble pas satisfaisant. Dans ce cadre les utilisateurs préconisent des enchères explicites en IJ.

RTE souligne la difficulté de tenir des enchères explicites dans le temps imparti.

2°) Points sur les incidents enchères depuis février 2007

RTE rappelle l'ensemble des incidents (cf. transparents) et les causes sous-jacentes :
- Panne France Télécom le 19/04
- SI d'une bourse dans le cas du découplage IFB
- Basculement sur le serveur de secours ARIBA

RTE rappelle que le découplage partiel des marchés a été recommandé par les utilisateurs lors de la mise en place du market coupling (mars 2006) afin d'éviter de perturber le marché français. Dans le cas de l'incident présent, un découplage total a été mis en place compte tenu de la décision très tardive (11h45). Les utilisateurs soulignent que les délais prévus pour les enchères explicites dans le cadre de la procédure de secours pourraient être réduits et laisser ainsi plus de place pour les nominations. Les acteurs soulignent qu'il serait nécessaire de décaler les programmes d'appels des actifs physiques en cas de changement des horaires des bourses.

RTE comprend la préoccupation mais rappelle son souhait que les procédures de secours restent confinées à un périmètre raisonnable, donc dans le cas présent l'accès aux interconnexions. En effet la modification de l'heure limite d'envoi des programmes d'appels n'est pas possible dans le cadre actuel de l'équilibre Offre-Demande assuré par le gestionnaire de réseau.

Iberdrola souligne que les incidents enchères affectent particulièrement l'interconnexion IFE et que le nombre d'incidents n'est pas acceptable tout en reconnaissant que les problèmes de délais constituent un handicap. Iberdrola demande s'il est possible d'établir un lien direct entre les SI de REE et de ARIBA.

RTE rappelle que le cadre légal espagnol est très rigide et que de plus REE a une organisation très structurée de son SI qui conduit à l'annulation des enchères si les résultats ne sont pas communiqués à 9h55, laissant ainsi peu de temps pour diagnostiquer et résoudre des problèmes informatiques. Par ailleurs le contrat avec ARIBA ne prévoit pas une communication directe des résultats d'enchères par ARIBA à REE.

Les utilisateurs rappellent l'incidence financière importante des annulations d'enchères, l'optimisation infra étant très différente de l'optimisation en J-1.

RTE souligne sa volonté de continuer à améliorer les aspects SI, ce qui contribue à fiabiliser les enchères.

Modifications des règles d'annulation sur IFI

Les utilisateurs confirment leur souhait de réduire le délai d'annulation des enchères à 15 minutes.
Les règles spécifiques feront l'objet d'une modification.
Les procédures internes RTE vont être adaptées ainsi que les procédures ARIBA.

Cette modification devrait être opérationnelle dans le courant du quatrième trimestre 2007.

3°) Point sur l'Espagne

RTE souligne la qualité du papier EFET qui lui semble une synthèse bien structurée de l'ensemble des problèmes et note l'importance de la notion d'harmonisation.

RTE propose une téléconférence pour approfondir avec les utilisateurs et les 2 GRTs ce papier.
EFET se charge de l'organiser à partir du 30/05/2007. Elle portera sur les possibilités de proposer des solutions à certains points soulevés par le papier EFET à travers les règles IFE V2.0 comme par exemple autoriser l'ensemble des producteurs espagnols à participer au marché secondaire.
Dans un deuxième temps, il est possible d'envisager l'organisation d'un workshop plus formel auquel participeraient les régulateurs afin de balayer l'ensemble des problèmes soulevés par EFET.

RTE rappelle que sur IFE :

- En règle générale la fermeté des échanges est déjà acquise et que les programmes sont respectés même lorsque les NTC en temps réel sont proches de 0, ce sont les GRTs qui supportent alors le coût des congestions. Les autorisations à programmer seront fermes dans les règles V2.0. Pour 2007, le produit proposé en annuel était interruptible et par conséquent il n'y a pas de compensation en cas d'interruption.
- L'une des difficultés sur IFE est l'absence de RE dans le système espagnol, ce qui limite les optimisations. On peut résoudre partiellement ce problème pour les enchères périodiques avec la disparition de l'obligation des contrats bilatéraux mais en aucun cas pour les enchères journalières. Sur ce problème RTE ne peut proposer que son expertise.

Les remarques des utilisateurs sur le marché secondaire portent sur les points suivants :

- Le faible nombre de transferts (sur les autres interconnexions) s'explique par le fait que les capacités transférées ne sont pas fermes ; la date limite de transfert proposée n'est pas un problème. La mise en place du UIOSI pourrait être un facteur d'amélioration. Sur ce dernier point RTE rappelle que pour les régulateurs le UIOSI constitue la dernière étape.
- La date de mise en place du marché secondaire est toujours prévue le 01/07/2007 sous réserve de l'approbation des régulateurs
- La mise en place d'un prix de réserve sur les reventes périodiques (susceptibles d'augmenter la liquidité du marché secondaire) : cette proposition nécessiterait un dialogue avec les régulateurs qui n'y sont à priori pas favorables (conformité au guidelines).
- Le choix de l'horaire de la troisième enchère infra qui doit correspondre aux besoins des utilisateurs.

4°) Evolution de la gestion des contreparties et mise en place du format ESS

RTE informe les utilisateurs que la gestion des contreparties hebdomadaires va être modifiée : la déclaration des contreparties se fera au moment de la nomination. Cette modification devrait intervenir vers mi-juillet.
Ceci nécessitera :

- sur IFD, de préciser auprès de quel GRT s'effectue la nomination du coté allemand
- une évolution de l'ensemble des règles import-export et des règles spécifiques.

5°)Point sur l'action des régulateurs

Zone CWE : RTE rappelle l'objectif de couplage fixé par les régulateurs des 7 pays de la zone à avril 2009.

Couplage EEX, PWX et NordPool :

RTE travaille activement sur la convergence des GCT (gate closure time) le plus probablement à 12h00, ce qui impacte notamment les procédures de programmation en France entre RTE et les producteurs. Un travail conjoint producteurs-RTE a été lancé et on observe une pression croissante du régulateur pour aboutir.
L'objectif affiché par les régulateurs est partagé mais le timing n'est pas réaliste, il faut maintenant proposer une date plus réaliste avec peut-être une solution transitoire sans harmonisation des GCT et la création d'un processus Norned-Tennet-Stattnet qui doit permettre les allocations sur le nouveau câble (algorithme de calcul avec les carnets de bourses disponibles APX, PWX, BELPEX) sans toutefois éviter tous les cas d'incohérence.

Harmonisation de Long terme:

RTE souligne l'importance de la consultation sur l'harmonisation LT du 22/05/2007 lancée par le régulateur français. RTE souhaite que les utilisateurs répondent, RTE de son coté répondra en distinguant les actions lourdes des modifications sans gros impact sur le SI qui pourraient être implémentées rapidement.

RTE partage les objectifs affichés mais estime que le timing n'est pas réaliste et que par conséquent il faut interclasser les facteurs d'harmonisation en fonction de leur impact sur les SI existants.

Dans le cas d'un impact lourd sur les SI, il faudra probablement privilégier une reprise de l'un des SI avec des coûts d'interfaçages potentiellement non négligeables plutôt que la création d'un nouvel SI qui risque d'être une solution plus lourde à mettre en œuvre.

6°) Point IFA

RTE rappelle l'objectif assigné par les éégulateurs d'assurer la conformité d'IFA avec les « CM Guidelines » avant la fin de l'année 2007. Les GRTs ont ainsi proposé une première phase qui consiste à créer d'ici fin 2007 un mécanisme de nomination LT tout en gardant l'outil d'allocation actuel CAS, puis en 2008 un mécanisme d'allocation et de nomination infra-J et la refonte de l'outil d'allocation (produits horaires).

EDFT réaffirme que les acteurs ne voient pas l'utilité de la première phase, comme la réunion du 17/04/2007 l'a montré. EDFT souligne en outre que IFA est l'interconnexion la mieux placée pour expérimenter un mécanisme de plate-forme de capacité infrajournalière.

Des travaux sont en cours pour répondre aux remarques des acteurs et de nouvelles propositions sont attendues pour la prochaine nouvelle réunion avec l'ensemble des acteurs prévue le 14/06/2007.

Par ailleurs, EDFT souhaite voir traiter rapidement un problème opérationnel lié au facteur de perte sur IFA qui se calcule avec 3 décimales alors que le système des NEB en France ne gère que 2 décimales. Les acteurs se trouvent ainsi systématiquement en déséquilibre « imbalances ». EDFT demande à ce que les MCN soient arrondis à deux décimales.
RTE indique que cette modification n'est pas de son unique ressort et que cette question pourra être abordée ultérieurement.

7°) REX du marché secondaire sur FR-DE et DE-FR

On note une augmentation sensible du volume échangé sur le marché secondaire.
Les utilisateurs demandent dans ce cadre le passage du système par fax à un système informatique : excel ou mail.

8°)Divers

Infra journalier en Belgique :
Les acteurs demandent quand s'effectuera le passage à 12 guichets.
RTE rappelle qu'il est prévu de lancer en première étape le marché avec 6 guichets, la volonté d'aller rapidement vers 12 guichets existe mais se heurte à des problèmes d'organisation chez ELIA.

Prochaine session de la CFAI : le vendredi 14 septembre 2007 de 14h00 à 16h30 à la Tour Initiale en salle 18/44.